

FORMULE H.

CORPORATION DE QUEBEC.

CORPORATION DE QUEBEC.

M.

M.

COPIE DU COMPTE.

A la corporation de la cité de Québec.

Avis signifié, \$

Pour cotisations, etc., ou taxe pour l'eau, etc.

(Date de l'avis.)

(Copie du compte.)

FRAIS,

MONSIEUR,

Avis,

Vous êtes averti, qu'ayant manqué de payer la somme ci-haut mentionnée, dans le temps prescrit par l'avis public, vous êtes par le présent requis, dans le délai de quinze jours de cette date, de me payer cette somme, à mon bureau, avec les frais du présent avis et de sa signification, détaillés plus bas, à défaut de quoi exécution sera lancée contre vos biens et effets.

Hôtel-de-Ville,
Québec, (date.)

FRAIS,

[Signature.]

Avis,

Trésorier de la Cité,
(ou Shérif.)

FORMULE I.

Avis public est par le présent donné que prochain le
jour de courant (ou prochain) les biens et effets des personnes
ci-dessous nommées et désignées, actuellement sous saisie pour non-
paiement de cotisations (ou autres contributions selon le cas) seront
vendus par encan public aux heures et lieux ci-dessous mentionnés,
savoir :

Noms.	Montant.	Lieu de la vente. No. de la rue.	Heures de la vente.

Québec, (date.)

(Signature)

Shérif.